

**COMMUNE DE FREISSINIÈRES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023**  
**DÉLIBÉRATION N° 2023-62**

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit septembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 11 septembre 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

**Présents** : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

**Absents** : BOISSET Philippe - LEJEUNE Laurent

**Pouvoir** : BOISSET Philippe à BOISSET André - LEJEUNE Laurent à MESTRE Françoise

**Secrétaire de séance** : BOISSET Vincent

**Objet** : TARIFS DE LA REDEVANCE POUR L'ACCES AUX INSTALLATIONS ET AUX SERVICES COLLECTIFS D'UN SITE NORDIQUE DEDIE A LA PRATIQUE DU SKI DE FOND ET AUX LOISIRS DE NEIGE NON MOTORISES AUTRES QUE LE SKI ALPIN POUR LA SAISON 2023/2024

- **Vu** la loi n°85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne et notamment ses articles 81 à 84,
- **Vu** l'article L2333-81 du Code des Collectivités Territoriales,
- **Vu** la délibération du conseil municipal en date du 02 août 1985 instaurant la redevance Ski de Fond,

**Considérant** les propositions d'harmonisation tarifaires émanant de l'Association NORDIC ALPES DU SUD,

Monsieur le Maire propose de voter les tarifs suivants pour la saison 2023-2024 :

Intitulé du titre	Catégorie
Nordic Pass National Adulte (*à partir de 16 ans soit 15 ans révolus) Après le 15/11/2023	230 €
Nordic Pass National Adulte Primeur (*à partir de 16 ans soit 15 ans révolus) Du 01/10 au 15/11/2023	200 €
Nordic Pass National Jeune (*à partir de 5 ans à 15 ans révolus) Après le 15/11/2023	85 €
Nordic Pass National Jeune Primeurs (*à partir de 5 ans à 15 ans révolus) Du 01/10 au 15/11/2023	70 €
Nordic Pass Alpes du Sud Saison Adulte (*à partir de 16 ans soit 15 ans révolus) Après le 15/11/2023	180 €
Nordic Pass Alpes du Sud Saison Adulte Primeur (*à partir de 16 ans soit 15 ans révolus) Du 01/10 au 15/11/2023	130 €
Nordic Pass Alpes du Sud Saison Sénior (*à partir de 75 ans soit 74 ans révolus jusqu'à 79 ans) Après le 15/11/2023	126 €
Nordic Pass Alpes du Sud Saison Sénior Primeur (*à partir de 75 ans soit 74 ans révolus jusqu'à 79 ans) Du 01/10 au 15/11/2023	91 €
Nordic Pass Alpes du Sud Semaine Adulte (*à partir de 16 ans soit 15 ans révolus)	64 €
Nordic Pass Alpes du Sud Semaine Jeune (*à partir de 5 ans à 15 ans révolus)	40 €
Nordic Pass Alpes du Sud Semaine Adulte (2 personnes et plus) (*à partir de 16 ans soit 15 ans révolus)	53 € / pers
Nordic Pass Alpes du Sud Semaine Jeune (2 personnes et plus) (*à partir de 5 ans à 15 ans révolus)	28 € / pers
Contribution volontaire activités hors ski de fond Alpes du Sud - 1 personne (journée)	4 €
Contribution volontaire activités hors ski de fond Alpes du Sud - 1 personne (semaine)	13 €
Contribution volontaire activités hors ski de fond Alpes du Sud - 1 personne (saison)	39 €
Contribution volontaire activités hors ski de fond Alpes du Sud - 2 personnes (journée)	6 €
Contribution volontaire activités hors ski de fond Alpes du Sud - 2 personnes (semaine)	22 €
Contribution volontaire activités hors ski de fond Alpes du Sud - famille (journée)	7 €
Contribution volontaire activités hors ski de fond Alpes du Sud - famille (semaine)	26 €
Cartes RFID	3€
Nordic Pass Freissinières Saison Adulte (*à partir de 16 ans soit 15 ans révolus)	25 €
Nordic Pass Freissinières Saison Jeune (*à partir de 5 ans à 15 ans révolus)	20 €
Nordic Pass Journée Adulte	7 €
Nordic Pass Journée Jeune (10 à 16 ans)	5 €

\*Prise en charge de l'âge le jour de l'achat du pass

**Dans le cadre de conventions spécifiques, bénéficient de tarifs préférentiels :**

- les jeunes licenciés des clubs de ski nordique de la Région Sud : tarif 15€ / jeune.
- les établissements de climatisme / sport adapté dans le cadre de séances pédagogiques ou thérapeutiques : tarif 20€ / personnes - (forfait non nominatif).
- Les établissements dits « tour-operators » sur des Nordic Pass Alpes du Sud Adulte 1/2/3j non consécutifs : tarifs 13€/ 24€/ 35€

L'association, qui percevra les recettes de ces forfaits, s'interdit de faire confectionner et diffuser tout autre titre que ceux définis ci avant.

**Sont exonérés de la redevance :**

- Les enfants de moins de 5 ans (pas de titre spécifique) sur le département des Hautes-Alpes des Alpes de Haute-Provence (à l'exception de la Vallée de l'Ubaye : - 6 ans).
- Les séniors de plus de 80 ans
- Les possesseurs des titres annuels nationaux émis par les collectivités locales acceptant le régime de libre circulation de l'association Nordic France.
- Les accompagnants (2 au maximum) d'une personne handicapée à condition que celle-ci soit titulaire d'une carte d'invalidité attestant d'un taux d'invalidité égal ou supérieur à 80 %. (Pas de titre spécifique)

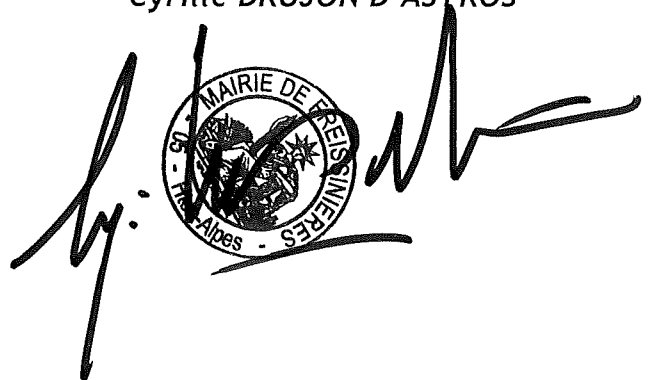
**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Approuve** l'exposé du Maire.

**Approuve** les tarifs proposés.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

*Pour Extrait Conforme*  
*Le Maire*  
**Cyrille DRUJON D'ASTROS**



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Cyrille Drujon d'Astros'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE FEISNERIES' at the top and 'Alpes - Haute-Provence' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff or scepter, surrounded by a decorative border.